

## Charte MGEN Académie

### 1. Les engagements du groupe MGEN

Le groupe MGEN, membre de l'ESPER, l'Economie sociale partenaire de l'Ecole de la République, soucieuse de transmettre les valeurs humanistes, solidaires et citoyennes, promeut l'émancipation par le sport, l'éducation et la culture.

Le groupe MGEN souhaite accompagner de jeunes talents, des jeunes femmes et des jeunes hommes afin de leur faire bénéficier de son réseau affinitaire et d'expertise, pour leur permettre de progresser dans leur discipline, pour le champ du sport, de la culture et de la recherche en pratique individuelle ou collective.

Le groupe MGEN s'engage à promouvoir les jeunes talents, leurs actions et initiatives entrant dans le périmètre de l'Académie, au travers ses outils de communication.

### 2. Les engagements des jeunes talents

Les académiciens et les académiciennes par leur probité, leur éthique personnelle, leurs actions et comportement ne doivent pas nuire à l'image MGEN.

Ils et elles s'engagent à promouvoir la citoyenneté, lutter contre toute forme de discriminations et à transmettre auprès des plus jeunes leur engagement dans une démarche d'éducation populaire.

Les jeunes talents s'engagent à mener leurs ambitions et projets au regard de leur appétence et compétences dans le respect de leur santé et de leur réussite scolaire ou de formation.

Le non-respect de ces principes de la part des jeunes talents ou d'une déloyauté caractérisée vis-à-vis du groupe MGEN, ses élus ou salariés, peut entraîner la fin du soutien de la mutuelle.